

Déclaration de clôture de Robin Cook, Royaume-UNi assurant la présidence

1. Mesdames, Messieurs, j'ai tenu à faire une déclaration à l'issue de la réunion qui vient de se terminer pour vous informer de ses résultats. Je tiens à souligner que ma déclaration n'engage que moi-même en ma qualité de président de la réunion, mais je crois qu'elle dresse un bilan objectif de la réunion.

2. La réunion de Palerme a été conçue comme une manifestation ad hoc complémentaire, en dehors du cycle normal des conférences ministérielles afin de nous permettre de faire le point des progrès accomplis dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen depuis son lancement historique à Barcelone, il y a de cela presque 3 ans, de lui conférer un nouvel élan et de contribuer à préparer le terrain en vue de la prochaine conférence ministérielle, qui se tiendra à Stuttgart en avril 1999.

3. Au cours des dernières 24 heures, nous avons eu un débat ouvert et constructif très approfondi, au cours duquel nous avons abordé les trois chapitres du partenariat. En résumé, nous avons :

- réaffirmé notre engagement en faveur du partenariat, auquel tous les partenaires continuent à attacher la plus haute importance ;
- fait le bilan des importants résultats déjà obtenus ;
- amélioré notre perception des raisons qui ont fait que, dans certains domaines les progrès ont été moins rapides que dans d'autres ;
- sommes convenus des grandes priorités pour l'année prochaine ;
- avons manifesté notre désir d'œuvrer pour le succès de la troisième conférence ministérielle euro-méditerranéenne, à Stuttgart, en avril 1999.

4. Nous avons eu une discussion approfondie sur les relations entre le partenariat euro-méditerranéen et d'autres initiatives menées en faveur de la paix, de la stabilité et du développement dans la région, et en particulier du processus de paix au Moyen Orient. Il ressortait clairement de la déclaration de Barcelone que ces processus devraient être considérés comme complémentaires. Ce fait, de même que le soutien que le processus lancé à Barcelone peut apporter au processus de paix ont été reconnus par tous les participants. Nous avons tous réaffirmé notre engagement, pris à Barcelone, d'appuyer la réalisation d'un règlement de paix juste, global et durable au Moyen Orient, fondé sur la mise en oeuvre loyale des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies et sur les principes adoptés lors de la Conférence de Madrid sur la paix au Moyen Orient, y compris le principe de l'échange de territoire contre la paix, qui amèneront la justice et la sécurité à la population de la région. Les discussions que nous venons d'avoir à Palerme ont révélé une aggravation des préoccupations exprimées à La Valette, au sujet des obstacles qui entravent le processus de paix, et en particulier le fait qu'à l'heure actuelle les dispositions de l'accord intérimaire entre Israël et l'OLP ne sont pas appliquées. Les participants ont souligné que, pour enregistrer de nouveaux progrès, il est indispensable que se concrétisent intégralement les

engagements librement contractés et ils sont convenus de la nécessité d'intensifier l'action sur les trois axes de négociation, à savoir, les axes syrien, libanais et palestinien.

5. De nombreux participants ont remarqué les déclarations que l'UE a faites depuis La Valette, notamment les déclarations d'Amsterdam et de Luxembourg ainsi que les conclusions du Conseil "Affaires générales" des 23 février et 30 mars. Les participants ont fait observer, pour s'en féliciter, que le rôle de l'UE dans le processus de paix s'est renforcé.

6. Dans la discussion des volets politiques et de sécurité qui a suivi, nous nous sommes félicités des progrès accomplis en ce qui concerne la mise au point de mesures visant à étayer le partenariat, notamment le projet relatif à la gestion des catastrophes naturelles et d'origine humaine. Tout en reconnaissant les contraintes actuelles, nous sommes convenus de la nécessité de développer et de soutenir les mesures prises à ce titre et sous d'autres rubriques du partenariat. Nous avons pris acte des travaux en cours sur les questions de fond, y compris la notion de stabilité globale et la nécessité d'harmoniser la perception que nous avons des facteurs qui y contribuent. Cela devrait permettre de mettre au point une charte pour la paix et la stabilité, comme prévu à Barcelone. Les hauts fonctionnaires s'en chargeront dans le cadre d'une réunion spéciale ad hoc afin de faire avancer les choses avant notre réunion de Stuttgart.

7. En ce qui concerne le terrorisme, nous avons reconnu les graves menaces que ce phénomène fait peser sur de nombreux objectifs du processus et, partant, la nécessité de renforcer notre coopération en matière de prévention. Nous nous sommes félicités de la décision de tenir une réunion ad hoc des hauts fonctionnaires en présence d'experts compétents afin de définir et d'entamer un dialogue sur cette question primordiale.

8. Nous nous sommes félicités de l'initiative en cours, au titre du premier chapitre, concernant les instruments internationaux dans le domaine des droits de l'homme et de la conférence tenue récemment au Royaume-Uni, dans le cadre du troisième chapitre, qui réunissait des fonctionnaires, des universitaires et des ONG. Nous avons tous réaffirmé notre souhait que la coopération et le dialogue dans ce domaine important puissent se poursuivre et se développer dans le cadre du partenariat.

9. Nous avons eu une discussion approfondie sur le chapitre économique et financier du partenariat, qui constitue le moteur du partenariat euro-méditerranéen. Nous avons reconnu que la création d'une zone de prospérité partagée comme nous nous en sommes fixés l'objectif à Barcelone suppose trois volets essentiels : l'instauration du libre échange, des réformes en vue d'une transition économique et des mesures visant à encourager l'investissement privé.

10. Nous avons reconnu qu'un élément essentiel, pour réaliser l'objectif visant à créer une zone euro-méditerranéenne de libre échange d'ici 2010, est la conclusion, par les différents pays partenaires, d'accords d'association avec l'UE. Depuis la conférence de La Valette, le premier accord - avec la Tunisie - est entré en vigueur et un autre - avec la Jordanie - a été signé. Les pays partenaires se sont déclarés préoccupés par le temps nécessaire aux procédures nationales de ratification au sein de l'UE. Nous avons reconnu qu'il importait de bien comprendre l'impact de la transition économique et que nous attendions avec intérêt, la diffusion de l'étude sur cette question qui est en cours de réalisation dans le cadre de la préparation de la Conférence de Stuttgart. Nous espérons tous que les négociations actuellement en cours avec l'Egypte, le Liban, la Syrie et l'Algérie feront de rapides progrès. A cet égard, il a été admis qu'il était nécessaire de parvenir à un compromis mutuellement

satisfaisant sur l'agriculture pour conclure ces négociations. Nous avons souligné qu'il était important de développer la coopération et l'intégration régionale et sub-régionale, et notamment qu'il fallait progresser sur la question du cumul des règles d'origine.

11. Dans nos discussions concernant le processus de réformes lié à la transition économique, nous avons admis que les modalités et le rythme de ce processus de réformes sont variables et qu'il exige le soutien continu de l'UE. Nous nous sommes félicités de la réunion organisée récemment par la Commission, qui a permis d'améliorer la manière dont le fonctionnement du programme MEDA est perçu. Le rôle important joué par les pays partenaires dans la mise en oeuvre des différents programmes nationaux a été souligné. Globalement, le programme fonctionne de manière satisfaisante et nous nous sommes félicités du fait que les dépenses au titre du budget MEDA aient été pleinement engagées, ce qui prouve son succès. La Commission a pris soigneusement note des diverses préoccupations exprimées. Nous sommes convenus de la nécessité de poursuivre nos efforts en vue d'améliorer la mise en oeuvre de MEDA et nous nous sommes félicités du fait que la Commission souhaite entretenir un dialogue étroit avec les partenaires méditerranéens sur tous les aspects de MEDA.

12. Nous avons parlé de l'investissement. L'investissement privé jouera un rôle déterminant pour assurer le succès du partenariat. Nous avons reconnu qu'il importe de promouvoir les flux d'investissement, y compris des actions des partenaires visant à créer un climat favorable à l'investissement. Nous avons pris note des différents instruments déjà fournis par la Communauté, ainsi que des initiatives continues dans le cadre euro-méditerranéen, y compris de la suite à donner aux deux utiles réunions qui se sont tenues à Londres. Nous voulons tous que ces initiatives soient poursuivies. Le rôle inestimable que joue la BEI dans le soutien du développement de l'infrastructure de la région et des secteurs privé et financier dans la région a été largement reconnu.

13. Nous avons évoqué le problème de la dette. Comme cela avait été précisé à Barcelone, les négociations concernant la dette doivent se dérouler dans les enceintes appropriées, et non dans le cadre du partenariat. Ceci étant admis, nous avons tous souhaité que la question de la dette soit incluse dans notre dialogue sur les questions économiques et financières.

14. Nous avons fait le bilan des progrès concrets réalisés dans plusieurs secteurs reconnus prioritaires tels que le plan d'action à court et à moyen terme pour l'environnement, le système d'information dans le domaine de l'eau, et le forum de l'énergie. Nous avons pris note des travaux en cours sur le transfert de technologies. Nous souhaitons tous que la réunion des ministres de l'industrie qui se tiendra en octobre, en Autriche, amène de nouveaux progrès dans le domaine de la coopération industrielle.

15. Lors de notre examen du troisième chapitre, concernant le partenariat dans le domaine des affaires sociales, culturelles et humaines, nous avons reconnu que ce chapitre offre l'occasion de rendre le processus euro-méditerranéen accessible aux populations de nos pays. Nous souhaitons améliorer la visibilité du partenariat et accroître la sensibilisation à ce programme. Nous avons souligné la contribution essentielle que la société civile peut apporter dans le développement futur du partenariat. Nous avons accueilli favorablement la décision de la Commission visant à relancer des programmes de coopération décentralisés (Med-Media, Med-Campus, Med-Urbs). Nous nous sommes félicités de la coopération parlementaire qui s'amorce et notamment de la proposition de tenir une session inaugurale du forum parlementaire à l'automne.

16. Nous nous sommes félicités des résultats positifs de la réunion qui s'est tenue récemment

à Stockholm sur le dialogue entre cultures et civilisations. Nous avons reconnu qu'il était souhaitable de consolider la coopération culturelle dans le cadre de programmes-cadres plus larges tels que Euromed Patrimoine et Euromed Audiovisuel. Nous nous sommes réjouis des résultats de la réunion de Luxembourg sur l'éducation. Nous avons réaffirmé notre détermination à oeuvrer pour le succès de la conférence ministérielle sur la culture d'Euromed, qui se tiendra au mois de septembre en Grèce.

17. Nous nous sommes félicités de la décision visant à organiser une réunion d'experts sur les migrations et les échanges humains en vue de développer notre dialogue sur cette question importante mais sensible. Nous nous sommes également félicités de la récente initiative visant à promouvoir une meilleure compréhension des origines de la violence dans notre société.

18. Pour conclure, je puis dire que notre réunion a été très utile et constructive. Je suis convaincu que nous avons pu rendre plus accessibles et visibles à nos populations et au monde en général ce partenariat européen et le travail important qu'il accomplit actuellement. Nous avons démontré notre engagement mutuel à l'égard du partenariat et notre désir de le poursuivre de manière positive et pratique. Ainsi, nous avons posé les fondements de la troisième conférence ministérielle qui se tiendra à Stuttgart. Nous souhaitons tous le succès de cette conférence.